

M. CLAXTON: Le chef de l'opposition sait très bien que nous débattons une résolution préalable à la présentation d'un bill à l'effet de créer un nouveau ministère qui relèvera d'un nouveau ministre. Cela doit lui suffire.

Au cours de la guerre les peuples se sont rendus compte de leurs ressources à un point sans précédent dans leur histoire. Nous avons maintenant une idée de ce que la population du Canada peut accomplir. Notre puissance industrielle et les talents de notre population ont connu un essor formidable; et la plupart des Canadiens croient que l'on pourra utiliser ces ressources et ces talents après la guerre. Il est possible d'assurer des emplois utiles à tous les Canadiens désireux de travailler, et tel sera l'objectif de ce nouveau ministère.

Le très hon. MACKENZIE KING: L'attitude des honorables députés vis-à-vis de la résolution à l'étude mérite des éloges et je les remercie de l'appui qu'ils donnent au principe de la création d'un nouveau ministère du gouvernement qui s'occupera surtout de reconstruction. Les questions de l'honorable député de Davenport aideront, je crois, à faire la lumière sur la nature du travail du ministre de la reconstruction. L'honorable député a demandé si le nouveau ministère s'intéresserait à l'établissement de nouvelles industries au Canada, s'il favoriserait la canalisation du Saint-Laurent, s'il s'occuperait de l'irrigation de l'Ouest et d'autres entreprises de ce genre. Ces questions mettent en lumière ce que j'ai dit, savoir que tous les éléments touchant l'exploitation de nos ressources, l'expansion de l'industrie et autres semblables seront du ressort du ministère de la reconstruction. Le ministre cherchera à obtenir de ses collègues des différents ministères des renseignements quant aux projets qui, à leur avis, devraient être exécutés dans l'intérêt du pays, et il les soumettra au cabinet ainsi que ses recommandations, après avoir consulté les autres ministres, afin de savoir si on devrait leur donner suite ou non. Tous les sujets énumérés par l'honorable député trouveraient sans doute place, à un moment donné, dans un plan général de reconstruction. On m'a demandé quelles étaient les possibilités relativement à la construction de routes. Cette question illustre bien un autre aspect du travail du ministre. C'est-à-dire, qu'il ne devra pas s'occuper que de questions qui sont du ressort exclusif du gouvernement fédéral, mais qu'il devra au moyen de conférences avec les gouvernements provinciaux, et en collaborant avec eux, concevoir des plans provinciaux qui pourraient être exécutés parallèlement à ceux que le gouvernement du Dominion serait en

voie d'exécuter. Le ministre devra coopérer avec les gouvernements provinciaux de par la nature même de ses fonctions.

L'honorable leader des créditistes a ensuite demandé où l'on prendrait l'argent, et il a dit qu'il faudra faire preuve d'intelligence en haut lieu lorsque le moment d'appliquer la loi sera venu. Je ne dirai pas où, selon moi, on aborde le plus intelligemment la tâche d'assurer l'exécution d'un programme de reconstruction, mais ma propre intelligence me porte à hésiter un peu à accepter les propositions qui émanent de son parti quant à la façon la plus efficace de diriger le pays sans augmenter la dette et sans accroître les impôts, comme il dit. Je ne crois pas qu'il soit possible aujourd'hui de pouvoir sincèrement administrer la chose publique sans dette et sans impôt. Je pense que j'ai dit "accroître", mais je crois qu'il a tout d'abord demandé: "D'où viendra l'argent? Nous pourrions l'obtenir, mais sans dette et sans impôt." Je ne puis concevoir qu'il soit possible de poser des actes administratifs sans prélever des impôts et sans probablement aussi contracter quelques dettes.

Je voulais, en répondant à mon honorable ami, faire observer que si notre pays a pu, durant cette période de guerre, prélever des sommes énormes pour aider à défrayer le coût de la guerre, soit des milliards de dollars; s'il nous a été possible pendant la guerre de recueillir au moins la moitié du montant total que représente le coût de la guerre, le gouvernement devrait pouvoir plus facilement encore trouver les fonds voulus pour des fins de reconstruction. Et voici pourquoi ce devrait être plus facile. Les fonds que nous prélevons aujourd'hui sont recueillis, malheureusement, pour détruire des vies et des biens humains sur une vaste échelle. Quant à ceux que nous devons prélever pour les fins de reconstruction, ils serviront à la construction et à produire plus de denrées en vue de satisfaire des besoins humains. Une fois ces besoins satisfaits, il n'est que naturel qu'il s'en crée de nouveaux qu'il faille également satisfaire. Je crois que nous pourrions satisfaire beaucoup de besoins en nous adonnant à la production maximum de denrées utiles et utilisables. On devrait pouvoir se procurer sans difficultés l'argent nécessaire et j'espère, en même temps, pouvoir réduire les impôts ainsi que la dette.

Je dirai un dernier mot à mon honorable ami le chef de l'opposition qui, en parlant du titulaire de ce nouveau ministère, s'est servi de l'expression sous-ordre. Je préfère l'expression employée au Parlement anglais pour désigner Lord Woolton, où on l'a appelé l'en-